

Ci encoumence

Li Diz de Puille¹.

Ms. 7633.

Cil Damedieix qui filt air, feu, & terre & meir
Et qui por nofre mort senti le mors ameir,
Il doint faint paradix qui tant fait à ameir
A touz ceulz qui orront mon dit fans diffameir !

5 De Puille est la matyre que je vuel coumancier
Et dou Roi de Cézile, que Dieux puisse avancier !
Qui vodrat elz fainz cielz semance semancier
Voiffe aider au boen roi qui tant fait à prifier.

10 Li boens Rois estoit cuens d'Anjou & de Provance,
Et c'estoit filz de roi, frères au roi de France.
Bien pert qu'il ne vuet pas faire Dieu de la pance,
Quant por l'arme fauveir met le cors en balance².

15 Or preneiz à ce garde, li groz & li menu,
Que puis que nos fons nei & au fiècle venu,
S'avons-nos pou à vivre ; s'ai-je bien retenu,

¹ Nous avons vu Rutebeuf prêchant la croisade de Syrie en 1265. Nous le voyons, la même année, dans cette pièce et la suivante, prêchant la guerre d'Italie entreprise par Charles d'Anjou.

Je ne puis résister au plaisir de citer ici un éloquent passage de feu M. Michelet, t. III, de son *Hist. de France*, à propos de la guerre dont Rutebeuf se montre un si zélé partisan : « La Syrie n'avait pas de pitié à attendre de Charles d'Anjou. Cette île, à moitié arabe, avait tenu opiniâtrement pour Manfred et sa maison. Toute insulte que les vainqueurs pouvaient faire subir au peuple sicilien, ne leur semblait que représailles, ... mais ce qui menaçait d'en augmenter le poids chaque jour davantage, c'était un premier, et habile essai d'administration, l'invasion de la fiscalité, l'apparition, de la finance dans ce monde de l'Orient et de l'Énéide. Ce peuple de laboureurs et de pasteurs avait gardé, sous toute domination, quelque chose de l'indépendance antique. Il y avait eu jusque-là des solitudes dans la montagne, des libertés dans le désert ; mais voilà que le fisc explore toute l'île. Curieux voyageur, il mesure la vallée, escalade le roc, effleure le pic inaccessible ; le percepteur dresse son bureau sous le châtaignier de la montagne ; on poursuit, on enregistre le chevrier errant aux corniches des rocs, entre les laves et les neiges. » « Nous avons cru, dit Barthélemy de Néocastre, recevoir un roi du père des pères ; nous avons reçu l'antechrist. »

« Voilà le sort de la Sicile depuis tant de siècles. C'est toujours la vache nourrice, épuisée de lait et de sang par un maître étranger. Elle n'a eu d'indépendance, de vie forte, que sous ses tyrans, les Denys, les Gelons. Eux seuls la rendent formidable au dehors. Depuis, toujours esclave. C'est chez elle que se sont décidées toutes les grandes questions du monde antique : Athènes et Syracuse, la Grèce et Carthage, Carthage et Rome ; enfin, les guerres civiles. Toutes ces batailles solennelles du genre humain ont été combattues en vue de l'Etna, comme un jugement de Dieu par devant l'autel ! »

² Charles le I^{er} d'Anjou, roi de Naples, né en 1220, fils de Louis VIII et de Blanche de Castille. Lors de la première croisade, il accompagna son frère (Louis IX), avec lequel il fut fait prisonnier. Il mourut en l'an 1285.

Bien avons mains à vivre quant nos fomes chenu.

Conquérons paradix quant le poons conquerre ;

N'atendons mie tant meflée foit la ferre.

L'arme at tantoft fon droit que li cors est en terre :

20 Quant sentance est donée noians est de plus querre.

Dieux done paradix à touz ces biens voillans :

Qui aidier ne li vuet bien doit estre dolanz.

Trop at contre le Roi d'YAUMONS & d'AGOULANS³ :

Il at non li rois CHARLES : or li faut des ROLLANS⁴.

25 Sains Andreuz favoit bien que paradix valoit

Quant por crucefier à fon martyre aloit.

N'atendons mie tant que la mors nos aloit,

Car bien ferions mort fe teiz dons nos failloit.

³ *Le roman d'Agoullant, d'Hyaumont ou d'Aspremont*, car il porte ces trois noms, fait partie des romans des douze Pairs. La Bibliothèque nationale en possède deux exemplaires. Cette chanson de geste, dont l'auteur est inconnu, s'ouvre par l'arrivée d'un message à Charlemagne de la part d'Agoullant, roi d'Aspremont, ville située bien au-delà de la Pouille et de la Calabre, selon le romancier. Ce messager, qui a nom Belan, annonce à Charlemagne que s'il ne veut pas rendre hommage à Agoullant, celui-ci viendra le chercher avec *vii. c. m. Turquiens* (sept cent mille Sarrasins), et qu'il ravagera toute la chrétienté, car

Quantque Alixandre conquist en son aage,
Viaut-il tenir : c'est de son érirage.

L'empereur, comme on le pense bien, reçoit ces paroles avec mépris ; mais il traite généreusement le messager et le comble de présents.

De retour auprès de son maître, le messager rend compte de sa mission. Pendant ce temps Charlemagne, afin d'accomplir sa parole, écrit à tous les princes ses voisins, entre autres à Ogier-le-Danois, à Girart d'Euphrate, duc de Bourgogne, etc., les priant de l'aider dans l'expédition qu'il projette, en leur faisant entendre que s'ils le laissent sans secours et qu'il soit vaincu par les Sarrasins, eux-mêmes ne tarderont pas à être subjugués. Ces princes ne demandent pas mieux que de combattre les infidèles. Ils viennent en personne joindre l'empereur, et aussitôt que l'armée est réunie, elle se dirige vers Aspremont, qu'elle assiège. Là de grands combats ont lieu. Roland, qui est jeune encore, se fait *adoubé* chevalier par l'empereur son oncle : on lui ceint, pour la première fois, *Durandart*, cette épée, *la plus belle et la meilleure d'oeuvre qui oncques fust*, selon la *Chronique de Turpin*, et le héros ouvre la carrière de ses exploits en tuant *Hyaumont*, fils cadet d'Agoullant, dont celui-ci, dans son audacieux message, avait dit à Charlemagne qu'il ferait un roi de Rome.

Enfin, les troupes d'Agoullant sont vaincues ; lui-même est sur le point de périr quand le duc Clares, touché de pitié, lui offre de racheter sa vie en se faisant baptiser. Agoullant refuse, et, armé d'une hache, s'élance sur son ennemi, qu'il frappe violemment ; mais le coup, mal ajusté, ne brise que l'écu de Clares et ne tue que son cheval. Le duc, irrité, n'écoute plus que sa colère ; il se précipite sur Agoullant et le perce de son épée. Telle est à peu près l'histoire à laquelle Rutebeuf fait allusion.

⁴ Adam de la Halle a dit de Charles d'Anjou, à la même époque, dans la pièce intitulée : *C'est du Roi de Sezile* :

« S'encore fust Charles en Franche le roial,
Encore trouvaft-on Rolant & Parcheval. »

Cette pensée est exactement celle qui termine un sonnet où Scévole de Sainte-Marthe parle du poète Desportes :

Il paroît bien qu'alors que ce poète écrivoit
Un prince tel qu'Auguste en la France vivoit,
Puisqu'il fit de son temps renaître des Virgiles.

Cilz fiècles n'est pas fiècles, ainz est chans de bataille.
30 Et nos nos combatons à vins & à vitaille.
Ausi prenons le tens com par ci le me taille ;
S'acréons feur noz armes & metons à la taille.

Quant vanra au paier coument paiera l'arme
Quant li cors solon Dieu ne moiffone ne fame ?
35 Se garans ne li est Dieux & la douce Dame,
Gezir les convanra en parmenable flame.

Pichéour vont à Roume guerre confeffion
Et laiffent tout enemble avoir & manfion
Si vont fors pénitance, ci at confufion,
40 Voifent .i. pou avant, l'auront rémissfon.

Bien est foulz & mauvais qui teil voie n'emprant
Por efcheveir le feu qui tout adès emprant.
Povre est fa conciance quant de non repret,
Pou prise paradix quant à ce ne se prent.

45 Gentilz cuens de Poitiers, Diex & fa douce Meire
Vous doint faint paradyx & la Brant joie cleire !
Bien li aveiz montrei loiaul amour de frère,
Ne vos a pas tenu convoitize la neire.

Bien i meteiz le vostre, bien l'i aveiz jà mis ;
50 Bien monstreiz au befoing que vos iestes amis :
Se chacuns endroit foi c'en fust li entremis,
Ancor oan éuft CHARLES mult moins d'anemis.

Prions por le roi CHARLE ; c'est por nos maintenir,
Por Dieu & sainte Églize c'est mis au convenir.
55 Or prions Jhéfu-Crit que il puiſt avenir
A ce qu'il a empris, & fon oft maintenir.

Prélat, ne grouciez mie clou dizéime paier,
Mais priez Jhéfu-Crit qu'il pance d'apaier ;
Car se ce n'a mestier, fachiez sanz délaier
60 Hom panrra à méimes : li porroiz abaier⁵.

Explicit.

⁵ Il y eut, en effet, un décime de levé pour les frais de l'entreprise de Charles d'Anjou, par les soins de Simon de Brie, alors légat en France et cardinal ; mais il parait que le clergé n'en fut pas trop content.